



URGENT: ACTION IMMÉDIATE REQUISE

À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS)*
Objet : PHASE DE RETOUR À LA NORMALE pour les plaquettes et
AVERTISSEMENT DE PHASE VERTE pour les culots globulaires des
groupes O (Rh positif et négatif) et A (Rh positif)

Avertissement sur l'état des réserves nationales

Date et heure d'émission	2023-10-25 12 h (HNE)
Phase	PHASE DE RETOUR À LA NORMALE (prolongation) pour les plaquettes et PHASE VERTE (prolongation) pour les culots globulaires des groupes O (Rh positif et négatif) et A (Rh positif)
Produit(s)	Phase de retour à la normale : plaquettes Phase verte : culots globulaires O (Rh positif et négatif) et A (Rh positif)
Contexte	<p>La phase de retour à la normale demeure en vigueur pour les plaquettes, ce qui indique une période de transition contrôlée vers un approvisionnement normal des hôpitaux. Le CNUGRS tient à remercier tous ceux qui ont activement contribué à maintenir l'approvisionnement en plaquettes pendant la phase jaune.</p> <p>L'avertissement de phase verte émis le 16 juin 2023 reste en vigueur pour les culots globulaires des groupes O (Rh positif et négatif) et A (Rh positif). Il pourrait y avoir des retards ou des réductions de commandes au cours des prochains jours, particulièrement pour les culots globulaires O+.</p> <p>Les hôpitaux qui ont du mal à obtenir leurs commandes doivent en informer leur médecin spécialiste en médecine transfusionnelle de garde ou leur comité provincial d'urgence pour la gestion du sang et préciser si les problèmes de commandes risquent d'avoir un impact sur les patients.</p>

Conséquences sur les hôpitaux	<p>Actions requises pour la phase de retour à la normale</p> <p>Les responsabilités des hôpitaux et des comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang sont énoncées dans le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, et précisent notamment ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rajuster graduellement les niveaux de réserves des composants concernés afin qu'ils correspondent aux niveaux préalablement établis pour retourner à la normale de façon efficace.• Réinstaurer graduellement les interventions médicales et chirurgicales et les transfusions (urgentes ou régulières) selon le degré d'urgence et sur les conseils du CUGRS responsable.
--------------------------------------	---

Actions requises pour la phase verte

En attendant que les réserves de culots globulaires des groupes O et A positif soient reconstituées, il est recommandé aux hôpitaux de continuer à suivre les meilleures pratiques pour une utilisation adéquate.

- Pour les culots globulaires O-, le CNUGRS recommande les meilleures pratiques décrites dans le document du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins intitulé [Gestion et utilisation des réserves de culots globulaires du groupe O RhD négatif](#).
- Le CNUGRS recommande d'appliquer les bonnes pratiques suivantes pour les **culots globulaires de tous les groupes sanguins**, dont le respect des principes de gestion du sang énoncés dans les [critères de référence pour les transfusions de culots globulaires de Choisir avec soin](#).

Indice des livraisons pour les culots globulaires

Le CNUGRS recommande de réduire l'indice des livraisons des culots globulaires à 15 pour le groupe O- et à 10 pour le groupe O+. Ces niveaux cibles, qui s'appliquent uniquement aux provinces (pas aux territoires), seront utilisés par les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang afin de déterminer une répartition équitable des réserves des hôpitaux dans leur région et ainsi éviter des restrictions inévitables. Tous les établissements ne pourront pas réduire leurs réserves, car tous n'ont pas la même réalité en ce qui concerne la taille de l'établissement, sa proximité, les programmes en place et les réductions déjà apportées à leurs niveaux cibles. Il est recommandé de confirmer les mesures à prendre avec votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang.

Le CNUGRS recommande ce qui suit :

- Toutes les parties concernées à la grandeur du pays doivent continuer à surveiller étroitement leurs réserves et travailler avec leur comité provincial d'urgence pour la gestion du sang afin de réduire leurs réserves lorsque c'est possible pour éviter de nouvelles restrictions de commandes.
- Les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang doivent être prêts à aider le CNUGRS à identifier les hôpitaux qui seraient le moins impactés par des retards ou des réductions de leurs commandes.
- Les hôpitaux doivent continuer de communiquer le niveau de leurs réserves de culots globulaires O et A positif, tous les jours, avant midi (HNE), en utilisant le portail consacré aux hôpitaux (<https://myhospital.blood.ca>) ou selon la procédure habituelle de leur province (Colombie-Britannique et Manitoba). Dans la mesure du possible, le niveau des réserves de plaquettes doit également être indiqué. L'absence des rapports sur les réserves pourrait entraîner des réductions de commandes inévitables.
- Les hôpitaux doivent indiquer s'ils sont capables de recevoir des culots globulaires provenant d'Héma-Québec et, le cas échéant, mettre à jour leurs processus et leurs systèmes afin de pouvoir le faire. Les agents/agentes de liaison communiqueront avec des hôpitaux donnés pour savoir s'ils peuvent recevoir des plaquettes de la Croix-Rouge américaine.

Si vous ne savez pas quelles mesures prendre, veuillez contacter votre médecin spécialiste en médecine transfusionnelle de garde ou votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang, votre comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang ou votre agent(e) de liaison.

Complément d'information	Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec : 1. votre représentant(e) au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 2. votre représentant(e) au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang.
---------------------------------	--

* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Pénurie de sang | Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins \(CCN\) \(nacblood.ca/fr\)](http://nacblood.ca/fr).

Si vous souhaitez obtenir le présent document dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.